

THE TECHCARE COMPANY

Société par actions simplifiée au capital de 31 001 000 €
Siège social à LYON (69008), 18 rue Edouard Rochet
844 864 389 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE PAR LE PRESIDENT
A L'ASSOCIEE UNIQUE LORS DE LA REUNION
DU 18 MAI 2026
ET VOTEE PAR CELLE-CI SANS MODIFICATION**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 20 722 299,69 euros, en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à - 37 909 897,84 euros.

L'Associée unique constate que les résultats ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux de la Société.

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

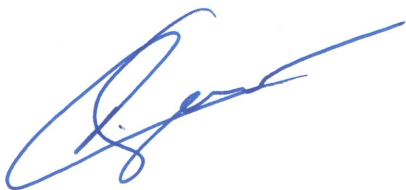
**Pour dépôt
Le Président
Dominique GODET**



THE TECHCARE COMPANY
Société par actions simplifiée au capital de 31 001 000 €
Siège social à LYON (69008), 18 rue Edouard Rochet
844 864 389 RCS LYON

Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025
(Actif, Passif, Compte de résultats et Annexes)

Pour Copie certifiée conforme
Le Président
Dominique GODET



Bilan Actif - ANC

exprimé en €

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations	61 925 577	32 305 466	29 620 112	40 150 377
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	4 882 071	0	4 882 071	1 200
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	66 807 649	32 305 466	34 502 183	40 151 578
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	66 807 649	32 305 466	34 502 183	40 151 578
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
TOTAL stock et en-cours	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	6 800 162	2 483 279	4 316 883	7 663 504
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL créances	6 800 162	2 483 279	4 316 883	7 663 504
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	193 969	0	193 969	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	64 397	0	64 397	28 619
TOTAL valeurs mobilières de placement	258 366	0	258 366	28 619
TOTAL de l'actif circulant (IV)	7 058 528	2 483 279	4 575 249	7 692 123
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	0		0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	73 866 176	34 788 745	39 077 432	47 843 701

Bilan Passif - ANC

exprimé en €

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	31 001 000	31 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	32 113	32 113
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	534 724	534 723
TOTAL réserves	566 837	566 836
Report à nouveau	-17 187 598	-3 872 654
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-20 722 300	-13 314 944
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL des capitaux propres (I)	-6 342 061	14 380 238
	0	0
	0	0
TOTAL des autres capitaux propres (I Bis)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	1 000 000	0
TOTAL des provisions (II)	1 000 000	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
TOTAL instruments financiers à terme	0	0
Instruments financiers à terme	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780	11 900
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	44 418 713	33 451 563
TOTAL des dettes (III)	44 419 493	33 463 463
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF	39 077 432	47 843 701

Compte de résultat de l'exercice - ANC

exprimé en €

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	0	0
Montant net du chiffre d'affaires	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Autres produits	1	0
Total des produits d'exploitation (I)	1	0
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (achats de marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (achats de matières premières)	0	0
Autres achats et charges externes	45 915	25 094
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	0	0
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	0	2 584
Salaires	0	0
Cotisations sociales	0	0
	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	45 915	27 678
Résultat d'exploitation (I - II)	-45 914	-27 678
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	207 246	208 697
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	193 969	-110 083
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	250 000
Différences positives de change	0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	401 215	348 614

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000 229	12 272 113
Intérêts et charges assimilées	1 077 371	1 187 202
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	21 077 600	13 459 315
Résultat financier (V - VI)	-20 676 386	0
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-20 722 300	0
Produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles (VIII)	0	0
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	176 563
Total des charges financières (VI)	0	176 563
Bénéfice ou perte	-20 722 300	-13 314 944

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de **39 077 431.57€** et dégage un résultat de **-20 722 299,69 €**

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le : **31/12/2025**

REFERENTIEL COMPTABLE ET REGLEMENTAIRE

L'ensemble des éléments chiffrés présentés dans le bilan, les comptes de résultats et les annexes sont exprimés en euros.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié et complété par les règlements ANC n° 2016-07, n° 2018-01, n° 2020-09 et n° 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seuls sont exprimées les informations significatives, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des rabais, remises ristournes et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Amortissements
Logiciels, marques déposées et autres actifs incorporels	1 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel informatique et bureautique	2 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	2 à 10 ans
Agencements	10 à 25 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. La société a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations et les autres titres sont évalués en fonction du marché et selon leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon différentes approches en fonction de la maturité du développement de chaque société et de ses perspectives économiques. A cet effet la valeur d'utilité retenue prend notamment en compte, le cas échéant, les éléments issus du dernier tour de table réalisé depuis moins de dix-huit mois, lorsqu'il est représentatif des conditions de marché. Elle peut également être estimée à partir de méthodes financières usuelles, telles que la méthode des multiples ou la méthode d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (DCF) tels qu'ils ressortent des plans à moyen terme. La valeur d'utilité intègre par ailleurs l'analyse de la situation nette de chaque société, ainsi que l'ensemble des informations disponibles à la date de clôture susceptibles d'affecter la valeur des titres.

Le test de dépréciation des titres de participation détenus par The Techcare Company a mis en avant une perte de valeur sur des titres pour lesquels une provision a été constatée dans les comptes.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au dernier cours connus ou à la dernière valeur liquidative pour les OPCVM.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont liés aux acquisitions d'actifs financiers réalisées au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de compte ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable, conformément aux dispositions du règlement. Les impacts sur les comptes annuels sont non significatifs.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant

Faits caractéristiques

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Relyens Mutual Insurance

Fonds d'établissement : 30 000 000 euros

Siège social : 18-20 rue Edouard Rochet - 69372 LYON CEDEX 08

Numéro SIREN : 779 860 881

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

The Techcare Company est liée par une convention d'intégration fiscale, depuis le 1er janvier 2019, au groupe d'intégration fiscale constitué par Relyens Mutual Insurance en application des articles 223A et suivants du CGI.

La contribution de The Techcare Company à la dette d'impôt sur les sociétés supportée par Relyens Mutual Insurance est égale, au titre de chaque période d'imposition, à l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée. La charge ou le gain qui découle de l'intégration fiscale est conservé par la société mère Relyens Mutual Insurance.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Recapitalisation de la SAS Mantic:

Le montant des capitaux propres de la SAS Mantic était devenu inférieur à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code du Commerce, l'Associé unique avait décidé de la continuité de l'exploitation.

Par une Décision de l'Associé Unique en date du 21 juillet 2025, il a été procédé à un apurement du report à nouveau négatif sur les réserves disponibles, puis à une augmentation de capital suivie par une réduction de capital. Le capital social est fixé à la somme de 105 030,80€ divisé en 10 503 080 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les capitaux propres ont ainsi été reconstitués.

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL - CONTINUITE D'EXPLOITATION

Depuis le 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié du capital social ; conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, l'Associé Unique a décidé le 15 mai 2025 de la continuité de l'exploitation.

La société a jusqu'au 31 décembre 2027 pour reconstituer ses capitaux propres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	0	0	0	0
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
Souscription à la seconde tranche d'un emprunt obligataire	186 090	186 090		
C. Total autres engagements donnés	186 090	186 090	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	186 090	186 090	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Immobilisations

exprimé en €

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0
Terrains		0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		55 938 893	0	5 986 684
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 200	0	4 880 871
	TOTAL (IV)	55 940 093	0	10 867 556
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	55 940 093	0	10 867 556

Immobilisations (suite)

exprimé en €

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	61 925 577	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	4 882 071	0
	TOTAL (IV)	0	0	66 807 649	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	66 807 649	0

Provisions inscrites au Bilan

exprimé en €

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	15 788 515	16 516 951	0	32 305 466
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	2 483 279	0	2 483 279
TOTAL (III)	15 788 515	19 000 230	0	34 788 745
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 788 515	19 000 230	0	34 788 745
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		20 000 229	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Liste des filiales et participations

exprimé en €

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
* AMALFI	43 801	-1 343 117	100					41 032	-984 989	
MANTIC EUROPE	105 031	-2 010 650	100					2 904 313	-2 115 681	
Participations (10 à 50% du capital)										
*CLEW MEDICAL Inc en USD	33 209 000	-3 369 000	16,57					1 472 000	-6 153 000	
**CARESYNTAX Corp en USD	228 754 118	-22 264 902	10,283					15 262 846	-54 804 386	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
*GROUPE PSIH	57 903 278	65 367 354	4,69					13 508 663	749 487	
*360 Medical	69 620	2 159 265	8,9					7 813 827	650 163	
*CITALID	21 072	1 961 574	9,31					2 199 969	-1 148 069	
*ETHIK-IA	1 733	833 616	1,19					720 089	-384 999	
*= Données 2024 hors valeur des titres										
**= Données 2023 hos valeur des titres										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Composition du capital social

exprimé en €

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2025	Valeur nominale
Actions ordinaires	31 001 000			31 001 000	1
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales					
Certificats d'investissement				0	
Total	31 001 000	0	0	31 001 000	

Variation des capitaux propres

exprimé en €

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 001 000						31 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	32 113						32 113
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	534 724						534 724
Report à nouveau	-3 872 654		13 314 944				-17 187 598
Résultat de l'exercice	-13 314 944		20 722 300		13 314 944		-20 722 300
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 380 239	0	34 037 244	0	13 314 944	0	-6 342 061

Etats des échéances des créances et des dettes

exprimé en €

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	4 882 071	0	4 882 071
	Autres immos financières	0	0	0
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	4 882 071	0	4 882 071
	Clients douteux ou litigieux	0	0	0
	Autres créances clients	0	0	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 126	3 126	0
	Etat et autres collectivités	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
	Groupes et associés	6 797 003	6 797 003	0
	Débiteurs divers	32	32	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	6 800 162	6 800 162	0
	Charges constatées d'avance	0	0	0
	TOTAL DES CREANCES	11 682 233	6 800 162	4 882 071
	Prêts accordés en cours d'exercice	0		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	780	780	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
	Groupes et associés	44 418 713	44 418 713	0	0
	Autres dettes	0	0	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	44 419 493	44 419 493	0	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

Charges à payer

exprimé en €

Charges à payer	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	780	500	280
TOTAL	780	500	280

Produits à recevoir

exprimé en €

Charges à payer	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
INTERETS COURUS S/OBLIGATIONS	193 969	0	193 969
TOTAL	193 969	0	193 969

Autres informations

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, dans le cadre de la certification des comptes s'élève à 12 460 euros HT pour le cabinet Forvis Mazars.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

THE TECHCARE COMPANY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

THE TECHCARE COMPANY

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Lyon 844 864 389

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société The TechCare Company,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société The TechCare Company relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations financières

L'essentiel de l'actif de votre société est constitué de titres de participation comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Conformément aux dispositions du plan comptable général, lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

La valeur d'inventaire des participations est déterminée par la direction sur la base des méthodes d'évaluation décrites dans l'annexe aux comptes annuels, au paragraphe « Participations et autres titres », lesquelles tiennent compte des caractéristiques propres à chaque participation. Les méthodes utilisées reposent notamment sur les approches suivantes :

- Méthode basée sur les transactions récentes sur le capital ;
- Méthode basée sur les multiples ;
- Méthode basée sur l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (DCF), fondées sur les plans à moyen terme disponibles ;
- Méthode basée sur la situation nette

Nos travaux ont consisté principalement à vérifier les données et hypothèses retenues par la direction pour déterminer les valeurs d'utilité des titres de participation et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 23 avril 2026

Signed by:

5863FC14947D49C...

Damien Meunier

Associé



THE TECHCARE COMPANY

Plaquette des comptes annuels 2025

31/12/2025

Société par actions simplifiée

Siège social : 18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08

844 864 389 R.C.S Lyon



Bilan Actif - ANC

exprimé en €

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations	61 925 577	32 305 466	29 620 112	40 150 377
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	4 882 071	0	4 882 071	1 200
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	66 807 649	32 305 466	34 502 183	40 151 578
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	66 807 649	32 305 466	34 502 183	40 151 578
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
TOTAL stock et en-cours	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	6 800 162	2 483 279	4 316 883	7 663 504
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL créances	6 800 162	2 483 279	4 316 883	7 663 504
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	193 969	0	193 969	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	64 397	0	64 397	28 619
TOTAL valeurs mobilières de placement	258 366	0	258 366	28 619
TOTAL de l'actif circulant (IV)	7 058 528	2 483 279	4 575 249	7 692 123
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	0		0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	73 866 176	34 788 745	39 077 432	47 843 701

Bilan Passif - ANC

exprimé en €

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	31 001 000	31 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Ecarts d'équivalence	0	0
Réserve légale	32 113	32 113
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	534 724	534 723
TOTAL réserves	566 837	566 836
Report à nouveau	-17 187 598	-3 872 654
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-20 722 300	-13 314 944
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL des capitaux propres (I)	-6 342 061	14 380 238
	0	0
	0	0
TOTAL des autres capitaux propres (I Bis)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	1 000 000	0
TOTAL des provisions (II)	1 000 000	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
TOTAL instruments financiers à terme	0	0
Instruments financiers à terme	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780	11 900
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	44 418 713	33 451 563
TOTAL des dettes (III)	44 419 493	33 463 463
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF	39 077 432	47 843 701

Compte de résultat de l'exercice - ANC

exprimé en €

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	0	0
Montant net du chiffre d'affaires	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Autres produits	1	0
Total des produits d'exploitation (I)	1	0
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (achats de marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (achats de matières premières)	0	0
Autres achats et charges externes	45 915	25 094
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	0	0
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	0	2 584
Salaires	0	0
Cotisations sociales	0	0
	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	0	0
Total des charges d'exploitation (II)	45 915	27 678
Résultat d'exploitation (I - II)	-45 914	-27 678
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	207 246	208 697
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	193 969	-110 083
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	250 000
Différences positives de change	0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	401 215	348 614

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000 229	12 272 113
Intérêts et charges assimilées	1 077 371	1 187 202
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	21 077 600	13 459 315
Résultat financier (V - VI)	-20 676 386	-13 110 702
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-20 722 300	-13 138 381
Produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles (VIII)	0	0
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	176 563
Total des charges financières (VI)	0	176 563
Bénéfice ou perte	-20 722 300	-13 314 944

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2025 présente un montant total du bilan de **39 077 431.57€** et dégage un résultat de **-20 722 299,69 €**

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le : **31/12/2025**

REFERENTIEL COMPTABLE ET REGLEMENTAIRE

L'ensemble des éléments chiffrés présentés dans le bilan, les comptes de résultats et les annexes sont exprimés en euros.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié et complété par les règlements ANC n° 2016-07, n° 2018-01, n° 2020-09 et n° 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seuls sont exprimées les informations significatives, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des rabais, remises ristournes et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Amortissements
Logiciels, marques déposées et autres actifs incorporels	1 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel informatique et bureautique	2 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	2 à 10 ans
Agencements	10 à 25 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. La société a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations et les autres titres sont évalués en fonction du marché et selon leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon différentes approches en fonction de la maturité du développement de chaque société et de ses perspectives économiques. A cet effet la valeur d'utilité retenue prend notamment en compte, le cas échéant, les éléments issus du dernier tour de table réalisé depuis moins de dix-huit mois, lorsqu'il est représentatif des conditions de marché. Elle peut également être estimée à partir de méthodes financières usuelles, telles que la méthode des multiples ou la méthode d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (DCF) tels qu'ils ressortent des plans à moyen terme. La valeur d'utilité intègre par ailleurs l'analyse de la situation nette de chaque société, ainsi que l'ensemble des informations disponibles à la date de clôture susceptibles d'affecter la valeur des titres.

Le test de dépréciation des titres de participation détenus par The Techcare Company a mis en avant une perte de valeur sur des titres pour lesquels une provision a été constatée dans les comptes.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au dernier cours connus ou à la dernière valeur liquidative pour les OPCVM.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont liés aux acquisitions d'actifs financiers réalisées au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de compte ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable, conformément aux dispositions du règlement. Les impacts sur les comptes annuels sont non significatifs.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant

Faits caractéristiques

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Relyens Mutual Insurance

Fonds d'établissement : 30 000 000 euros

Siège social : 18-20 rue Edouard Rochet - 69372 LYON CEDEX 08

Numéro SIREN : 779 860 881

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

The Techcare Company est liée par une convention d'intégration fiscale, depuis le 1er janvier 2019, au groupe d'intégration fiscale constitué par Relyens Mutual Insurance en application des articles 223A et suivants du CGI.

La contribution de The Techcare Company à la dette d'impôt sur les sociétés supportée par Relyens Mutual Insurance est égale, au titre de chaque période d'imposition, à l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée. La charge ou le gain qui découle de l'intégration fiscale est conservé par la société mère Relyens Mutual Insurance.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Recapitalisation de la SAS Mantic:

Le montant des capitaux propres de la SAS Mantic était devenu inférieur à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code du Commerce, l'Associé unique avait décidé de la continuité de l'exploitation.

Par une Décision de l'Associé Unique en date du 21 juillet 2025, il a été procédé à un apurement du report à nouveau négatif sur les réserves disponibles, puis à une augmentation de capital suivie par une réduction de capital. Le capital social est fixé à la somme de 105 030,80€ divisé en 10 503 080 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les capitaux propres ont ainsi été reconstitués.

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL - CONTINUITE D'EXPLOITATION

Depuis le 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié du capital social ; conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, l'Associé Unique a décidé le 15 mai 2025 de la continuité de l'exploitation.

La société a jusqu'au 31 décembre 2027 pour reconstituer ses capitaux propres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	0	0	0	0
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
Souscription à la seconde tranche d'un emprunt obligataire	186 090	186 090		
C. Total autres engagements donnés	186 090	186 090	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	186 090	186 090	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Immobilisations

exprimé en €

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0
Terrains		0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		55 938 893	0	5 986 684
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 200	0	4 880 871
	TOTAL (IV)	55 940 093	0	10 867 556
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	55 940 093	0	10 867 556

Immobilisations (suite)

exprimé en €

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	61 925 577	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	4 882 071	0
	TOTAL (IV)	0	0	66 807 649	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	66 807 649	0

Provisions inscrites au Bilan

exprimé en €

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	15 788 515	16 516 951	0	32 305 466
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	2 483 279	0	2 483 279
TOTAL (III)	15 788 515	19 000 230	0	34 788 745
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 788 515	19 000 230	0	34 788 745
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		20 000 229	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Liste des filiales et participations

exprimé en €

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
* AMALFI	43 801	-1 343 117	100					41 032	-984 989	
MANTIC EUROPE	105 031	-2 010 650	100					2 904 313	-2 115 681	
Participations (10 à 50% du capital)										
*GLEW MEDICAL Inc en USD	33 209 000	-3 369 000	16,57					1 472 000	-6 153 000	
**CARESYNTAX Corp en USD	228 754 118	-22 264 902	10,283					15 262 846	-54 804 386	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
*GROUPE PSIH	57 903 278	65 367 354	4,69					13 508 663	749 487	
*360 Medical	69 620	2 159 265	8,9					7 813 827	650 163	
*CITALID	21 072	1 961 574	9,31					2 199 969	-1 148 069	
*ETHIK-IA	1 733	833 616	1,19					720 089	-384 999	
*= Données 2024 hors valeur des titres										
**= Données 2023 hos valeur des titres										
(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).										
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.										
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										

Composition du capital social

exprimé en €

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2025	Valeur nominale
Actions ordinaires	31 001 000			31 001 000	1
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales					
Certificats d'investissement				0	
Total	31 001 000	0	0	31 001 000	

Variation des capitaux propres

exprimé en €

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 001 000						31 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	32 113						32 113
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	534 724						534 724
Report à nouveau	-3 872 654		13 314 944				-17 187 598
Résultat de l'exercice	-13 314 944		20 722 300		13 314 944		-20 722 300
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 380 239	0	34 037 244	0	13 314 944	0	-6 342 061

Etats des échéances des créances et des dettes

exprimé en €

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	4 882 071	0	4 882 071
	Autres immos financières	0	0	0
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	4 882 071	0	4 882 071
	Clients douteux ou litigieux	0	0	0
	Autres créances clients	0	0	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 126	3 126	0
	Etat et autres collectivités	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
	Groupes et associés	6 797 003	6 797 003	0
	Débiteurs divers	32	32	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	6 800 162	6 800 162	0
	Charges constatées d'avance	0	0	0
	TOTAL DES CREANCES	11 682 233	6 800 162	4 882 071
	Prêts accordés en cours d'exercice	0		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	780	780	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
	Groupes et associés	44 418 713	44 418 713	0	0
	Autres dettes	0	0	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	44 419 493	44 419 493	0	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

Charges à payer

exprimé en €

Charges à payer	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	780	500	280
TOTAL	780	500	280

Produits à recevoir

exprimé en €

Charges à payer	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
INTERETS COURUS S/OBLIGATIONS	193 969	0	193 969
TOTAL	193 969	0	193 969

Autres informations

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, dans le cadre de la certification des comptes s'élève à 12 460 euros HT pour le cabinet Forvis Mazars.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.